



Mesdames et Messieurs,

Suite à l'annulation de la cérémonie des vœux 2024, c'est une version écrite que nous vous proposons cette année.

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui ont fait le choix de faire leur nid dans notre commune en espérant qu'ils y trouvent le bien-être recherché.

C'est pour nous élus, l'occasion de vous présenter nos vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2024.

Tout d'abord, j'ai un message à vous faire passer de la famille Ukrainienne que je vous avais présentée il y a tout juste un an. Ils nous ont quittés au mois de juillet 2023 pour retrouver une partie de leur famille à Los-Angeles.

Ils tiennent à remercier l'ensemble des Préchacquois pour le soutien qui leur a été apporté et garderont un bon souvenir des personnes qu'ils ont pu rencontrer durant leur séjour sur notre commune.

Sur le dossier des économies d'énergies, en 2023 nous avons commencé le remplacement des lanternes sur la place communale. Une continuité est prévue en 2024 sur le reste du bourg et la route du Thicq.

Les croisements des routes des Bibens et du Gay et celui de la route des Bibens et du Moulin ont été sécurisés par un éclairage à led.

Une double borne de recharge pour véhicules électriques va être installée par le SYDEC prochainement sur le parking devant le groupe scolaire.

Le projet de la nouvelle mairie avance, le permis de construire a été déposé et accepté. Le dossier pour les appels d'offres a été mis en ligne le 8 janvier 2024. Aujourd'hui nous sommes dans un besoin réel de ce nouveau bâtiment. Vous y trouvez plus de discrétion lors de vos entretiens avec les secrétaires. Les Mariages pourront être célébrés dans une salle de conseil spacieuse.

La grange de l'Haouresse a conclu sa première étape de métamorphose par le biais du budget participatif citoyen du département et de l'association l'Avoir. C'est la mise hors d'eau et hors d'air qui a finalisé cette première phase, inaugurée par Mr Didier Gaugeacq conseiller Départemental, le 4 février 2023. Aujourd'hui, la seconde étape consisterait à déposer un permis de construire pour changement de destination et mise aux normes d'un établissement recevant du public (ERP). Une étude est en cours afin de chiffrer les besoins et le financement occasionnés par cette nouvelle étape. Cette évaluation sera prise en considération en parallèle de projets prioritaires.

En effet, une réflexion va être menée cette année pour le groupe scolaire et les logements communaux afin de trouver la meilleure solution d'isolation pour l'ensemble de ces bâtiments. Un nouveau mode de chauffage plus économique sera étudié également dans le cadre des énergies renouvelables auxquelles nous devons nous soumettre dans les années à venir avec la loi EnR (Energies Renouvelables).



Deux projets de lotissements privés sont prévus sur la commune. Le premier « Grand Salles » par le groupe SOVI de 24 lots dont l'entrée est prévue sur la route de l'église et la sortie route de Saubole.

Le second « le Hameau du Lierre » par la société Homea de 8 lots également sur la route de l'église.

Pour les thermes, M. Thierry Colson, en poste de directeur depuis 2019 a quitté l'établissement thermal pour de nouveaux horizons. Il a été remplacé par Mme Fanny Remiller qui a pris ses fonctions de directrice depuis le mois de juillet 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue à son poste et au sein de notre commune. Au mois de mars, Mme Mafei-Besin médecin à Port-Saint-Louis du Rhône va quitter sa région pour venir s'installer en tant que médecin thermal aux thermes de Préchacq les Bains.

Pour le cimetière et l'église, la finalisation de la reprise des concessions et la création d'un ossuaire va continuer cette année. La toiture de l'église qui devait être reprise en 2023 a pris du retard faute à l'entreprise qui ne nous a plus donné de nouvelles. Nous avons contacté un nouveau charpentier qui doit intervenir dans le premier trimestre de cette année.

Nous venons d'accueillir au sein du personnel communal M. Ardrino Claude qui a pris ses fonctions depuis le premier décembre 2023 par mutation à temps complet qui vient renforcer les équipes technique et périscolaire.

Dans le cadre du SIETOM, une nouvelle organisation des collectes des déchets va consister à rassembler les containers « points-tris » et les containers « ordures ménagères » sur les mêmes sites. Il n'y aura plus de « containers roues » sur les bords de routes. Deux, voire trois nouveaux emplacements de collectes vont voir le jour dans les prochains mois sur la commune, pour que ceux-ci soient en cohérence avec le nombre d'habitants. Devant la recrudescence des incivilités sur ces points de ramasses, je tiens à vous préciser que **toute décharge sauvage est passible d'une amende de 135€.**

Pour la gestion de la forêt, Mr Harribey nous a quittés pour une promotion sur la capitale de notre département. Il a été remplacé par Mr Labeyrie Rémi. Nous leurs souhaitons le meilleur pour le futur.

Ce début d'année 2024, deux personnes, Cindy et Amélie, sillonnent notre commune pour faire le recensement de la population. Je compte sur vous pour les accueillir de façon qu'elles puissent récupérer les éléments nécessaires au bon fonctionnement de cette démarche.

Nous venons de finaliser la mise à jour du PCS, « Plan Communal de Sauvegarde », un exemplaire sera remis à la Préfecture, COB (Groupement de Gendarmerie) de Tartas, Pontonx et Rion et un exemplaire au Centre de secours de Pontonx-sur-Adour.

Je tiens à mettre en avant aussi les bonnes relations que nous pouvons entretenir fréquemment avec l'ensemble de la COB de Tartas. Depuis que nous avons investi dans la vidéosurveillance, nous avons résolu pas mal de problèmes dus aux incivilités sur la commune.

Je remercie au nom de la municipalité, le corps enseignant et toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre les associations et notre village.



Je souhaite vous signaler que les Préchacades 2024 se tiendront le 1^{er} juin à Préchac en Gironde. Pour les personnes ne connaissant pas cette manifestation, elle consiste à réunir les 7 Préchac(q) des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Depuis le premier rassemblement sur notre commune en 2012, les 7 villages ont adopté une charte pour que ces rencontres restent festives, conviviales et amicales. Nous comptons sur votre présence pour l'édition 2024.

Avant de conclure, je voudrais avoir une pensée toute particulière pour Mme Jacqueline Burgué et M Bernard Lamagnère qui nous ont quittés soudainement ce 31 décembre 2023 et le 06 Janvier 2024. Mme Jacqueline Burgué a été présente au sein du CCAS durant plusieurs années et M Bernard Lamagnère conseiller municipal depuis 2014. Nous garderons un très bon souvenir de ces deux personnes pour leur humour, leur gentillesse et leur présence à toutes les manifestations organisées sur la commune.

Nous avons également une pensée pour nos concitoyens affectés par la maladie ou la dépendance et qui ont un grand besoin de notre soutien, ainsi que pour les familles qui ont perdu un être cher.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous réitérer tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2024.